

# SES

## CHAPITRE 8 – Quels sont les caractéristiques

### contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

**Dossier 2 p. 173 : Quels sont les principes de construction et les limites des tables de mobilité ?**

**Doc 1 p. 173 : Table de mobilité brute des hommes en 2015**

Catégorie socio professionnelle des personnes interrogées	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	192	56	61	147	197	66	718

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	11	232	260	268	265	89	1 125
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3	95	590	306	165	45	1 203
Professions intermédiaires	9	108	365	428	361	106	1 375
Employés et ouvriers qualifiés	17	223	391	822	1 307	311	3 072
Employés et ouvriers non qualifiés	7	73	94	212	497	250	1 133
<b>Ensemble</b>	<b>238</b>	<b>786</b>	<b>1 761</b>	<b>2 182</b>	<b>2 792</b>	<b>868</b>	<b>8 626</b>

**D'après « Enquête Formation et Qualification professionnelle 2014-2015 »**

**(dernières données disponibles), INSEE**

## Zoom 2 p. 173 : Comment a été construite cette table de mobilité ?

Pour construire cette table, 8 626 000 hommes âgés de 35 à 59 ans ont été interrogés. Ils ont répondu à deux questions :

- Quel est votre métier ?
- Quel est (ou était) le métier de votre père ?
- Cela a permis de **classer les personnes interrogées selon ces deux critères** (leur métier et celui de leur père).

Sur chaque **ligne**, on trouve les individus qui ont en commun la **catégorie socioprofessionnelle du père** ; ce qui les distingue est leur propre catégorie socioprofessionnelle.

Sur chaque colonne, on trouve des individus qui ont en commun la **catégorie socioprofessionnelle à laquelle ils appartiennent** ; ce qui les distingue est la catégorie socioprofessionnelle de leur père.

On note que sur la **diagonale** se trouvent les individus qui ont la particularité d'appartenir à la même catégorie socioprofessionnelle que leur père : ils sont en situation « **d'immobilité sociale** ».

Dans certains tableaux, figurent les mentions « Catégorie socioprofessionnelle du père » et « Catégorie socioprofessionnelle du fils ». Pour autant, il n'y a pas, dans le tableau, deux catégories d'individus (les pères et les fils) mais seulement, comme ici, une unique population d'hommes répartis en fonction de deux variables : leur catégorie socioprofessionnelle et celle de leur père !

**Doc 3 p. 174 : Table de destinée des hommes en 2015 (en %)**

Catégorie socio professionnelle des personnes interrogées	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Catégorie socio professionnelle des pères des personnes interrogées							
Agriculteurs exploitants	26,7	7,9	8,5	20,4	27,4	9,1	<b>100,0</b>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,9	20,6	23,1	23,8	23,6	7,9	<b>100,0</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,2	7,9	49,0	25,4	13,7	3,8	<b>100,0</b>
Professions intermédiaires	0,6	7,8	26,5	31,1	26,2	7,7	<b>100,0</b>

Employés et ouvriers qualifiés	0,6	7,2	12,7	26,8	42,6	10,1	<b>100,0</b>
Employés et ouvriers non qualifiés	0,6	6,5	8,3	18,7	43,9	22,1	<b>100,0</b>
Ensemble	2,8	9,1	20,4	25,3	32,4	10,1	<b>100,0</b>

D'après « Enquête Formation et Qualification professionnelle 2014-2015 »,

**INSEE**

**Doc 4 p. 174 : Table d'origine des hommes en 2015 (en %)**

Catégorie socio professionnelle des personnes interrogées	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Catégorie socio professionnelle des pères des personnes interrogées							
Agriculteurs exploitants	80,7	7,2	3,5	6,7	7,1	7,6	8,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	4,5	29,5	14,8	12,3	9,5	10,3	13,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1,1	12,0	33,5	14,0	5,9	5,2	13,9
Professions intermédiaires	3,7	13,7	20,7	19,6	12,9	12,2	15,9

Employés et ouvriers qualifiés	7,2	28,3	22,2	37,7	46,8	35,9	35,6
Employés et ouvriers non qualifiés	2,8	9,3	5,3	9,7	17,8	28,9	13,1
Ensemble	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

D'après « Enquête Formation et Qualification professionnelle 2014-2015 »,

**INSEE**

**Doc 5 p. 175 : Table de destinée des femmes selon la PCS de leur père,  
en 2015 (en %)**

Catégorie socio professionnelle des personnes interrogées	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Catégorie socio professionnelle des pères des personnes interrogées							
Agriculteurs exploitants	7,2	3,1	11,9	20,1	33,4	24,2	<b>100,0</b>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0,6	8,1	15,5	29,4	27,0	19,5	<b>100,0</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,5	3,6	35,0	33,8	18,5	8,7	<b>100,0</b>



Professions intermédiaires	0,7	3,5	19,6	33,8	24,4	17,9	<b>100,0</b>
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	3,8	7,7	22,7	36,5	28,7	<b>100,0</b>
Employés et ouvriers non qualifiés	0,5	3,1	3,9	19,4	34,6	38,6	<b>100,0</b>
Ensemble	1,1	4,1	14,1	26,2	30,4	24,1	<b>100,0</b>

D'après « Enquête Formation et Qualification professionnelle 2014-2015 »,

**INSEE**

## Zoom 6 p. 176 : Les limites des tables de mobilité sociale

<b>Comparaison avec un seul parent</b>	Les deux parents (et même les beaux-parents dans les familles recomposées) peuvent influencer la mobilité sociale d'une personne.
<b>Hiérarchisation des PCS peu évidente</b>	Comment hiérarchiser les PCS ? En fonction du prestige ? Du salaire ?  Il est difficile de comparer des salariés et des indépendants.  Évolution du prestige, du revenu, de chaque métier au cours du temps, ce qui complique la comparaison entre les générations.
<b>Conditions d'emploi différentes pour un même métier</b>	Les tables de mobilité ne disent pas quelle est la nature du contrat de travail, ni s'il est exercé à temps plein.
<b>Catégories socioprofessionnelles vastes et hétérogènes</b>	Les tables de mobilité, en répartissant les individus entre 6 grands groupes socioprofessionnels, ne permettent pas de mesurer les mobilités internes à ces groupes.  Certains « trajets sociaux » effectués à l'intérieur d'une même catégorie (et donc « invisibles ») pourraient être socialement plus significatifs  que certains trajets effectués entre des catégories différentes.

## **Dossier 3 p. 176 : Au-delà de la mobilité observée, que sont la mobilité structurelle et la fluidité sociale ?**

### **Doc 3 p. 177 : La fluidité sociale**

[Les] phénomènes de mobilité sociale peuvent – voire doivent – être étudiés selon deux points de vue, différents et complémentaires.

Celui des taux absolus de mobilité – ou de la mobilité observée – consiste à analyser cette dernière telle qu'elle est enserrée et affectée par l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et de celle des fils. Le poids total de l'immobilité, l'examen des destinées comme celui des recrutements sont les outils de cette appréhension en quelque sorte « en surface » qui est aussi la plus proche de l'expérience sensible qu'ont les individus des phénomènes de mobilité.

D'un autre côté, le point de vue de la fluidité sociale – ou des taux relatifs de mobilité – consiste en l'étude de la structure et de la force du lien entre origine et position sociales lorsque cette association statistique est envisagée indépendamment de l'état de la distribution socioprofessionnelle des pères et de celle des fils.

**Louis-André Vallet, « Quarante années de mobilité sociale en France.**

**L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, 1999**

## Dossier 4 p. 178 : Quelles mobilités, pour les hommes et pour les femmes ?

### Doc 1 p. 178 : Trajectoires de mobilité dans une table de mobilité brute

Catégorie socio professionnelle des personnes interrogées	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Catégorie socio professionnelle des pères des personnes interrogées							
Agriculteurs exploitants	192	56	61	147	197	66	<b>718</b>
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	11	232	260	268	265	89	<b>1 125</b>
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3	95	590	306	165	45	<b>1 203</b>

Professions intermédiaires	9	108	365	428	361	106	<b>1 375</b>
Employés et ouvriers qualifiés	17	223	391	822	1 307	311	<b>3 072</b>
Employés et ouvriers non qualifiés	7	73	94	212	497	250	<b>1 133</b>
Ensemble	<b>238</b>	<b>786</b>	<b>1 761</b>	<b>2 182</b>	<b>2 792</b>	<b>868</b>	<b>8 626</b>

D'après « Enquête Formation et Qualification professionnelle 2014-2015 »,

**INSEE**

## **Dossier 5 p. 180 : Quels facteurs contribuent à expliquer la mobilité sociale ?**

### **Doc 1 p. 180 : Influence de l'évolution de la structure des emplois sur la mobilité sociale**

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle est tirée vers le haut par l'élévation des qualifications, le développement du secteur des services et le déclin de l'industrie. La part des cadres supérieurs parmi les emplois a ainsi plus que doublé en un tiers de siècle, entre 1982 et 2020, passant de 8 % à 20 %. Celle des anciens « cadres moyens », devenus les « professions intermédiaires », a augmenté de 20 % à 26 %. Rassemblés, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires forment désormais 46 % des emplois contre 27 % au début des années 1980.

Au cours des trois dernières décennies, la part des catégories populaires a diminué. Les ouvriers ont vu fondre leurs effectifs, de 30 % à 19 % de l'emploi. La part des employés a progressé jusqu'au milieu des années 2000, puis elle a diminué. Au bout du compte, elle est restée stable à 25 % sur l'ensemble de la période [...]. Deux autres grandes catégories sociales – composées d'indépendants aux statuts sociaux très inégaux – ont perdu du terrain : l'ensemble « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (de 8 % à 6,8 %) et surtout les agriculteurs exploitants (7 % à 1,5% de l'emploi).

**« Comment évoluent les catégories sociales en France ? » Centre  
d'observation de la société, août 2021**

### **Doc 3 p. 181: Investissement parental et réussite scolaire**

Imane est entrée tôt à l'école maternelle (2 ans et 5 mois). On remarque immédiatement chez elle le soin qu'elle porte à son travail. Elle est l'une des deux meilleurs élèves de CE2 de la classe [...] Quelles sont les raisons de la « réussite » scolaire de l'enfant ? Le père est ouvrier qualifié (niveau 6<sup>e</sup>) et la mère sans emploi (elle ne lit et n'écrit que l'arabe). [...] C'est dans la trajectoire du père que l'on trouve la clef principale de compréhension des dispositions familiales extrêmement favorables à la scolarité des enfants. [...] Très cordial, cet homme a incorporé un ensemble d'attitudes en harmonie avec l'école : politesse, langage explicite, construit, correct, précis, ton posé, douceur et calme dans la voix, gestes accompagnant son discours... Il développe ses réponses sans jamais perdre de vue les questions. [...] Sa femme, elle, semble plus éloignée des questions scolaires et culturelles. Elle est, en revanche, très présente dans la gestion du quotidien domestique [...]. De manière inhabituelle dans le cadre de la division sexuelle traditionnelle des tâches domestiques, mais pour des raisons de compétences, c'est donc Monsieur M. qui se charge des papiers. Il rédige les lettres aux administrations, remplit la feuille d'impôts, les chèques pour les factures familiales, écrit les mots pour l'école et classe avec méthode les documents familiaux. [...] Il inscrit aussi des choses sur un calepin ou des rendezvous sur le calendrier pour se les rappeler, et prend des notes au téléphone. [...]

Les enfants ont donc l'image d'un père qui gère les affaires familiales, mais ils participent eux aussi aux écritures domestiques et intègrent l'écrit dans de nombreuses activités plus ou moins ludiques. Ils laissent à leur père des mots pour qu'il signe des cahiers quand il rentre tard le soir du travail.

**Bernard Lahire, Tableaux de familles : heurs et malheurs scolaires en milieux  
populaires, Gallimard, Le Seuil, 1995**



**Doc 4 p. 181: Destinées par groupes sociaux d'origine selon le nombre de frères et sœurs (en %)**

Destinée		Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Groupe social du père	Nombre de frères et sœurs						
Cadres, professions intellectuelles supérieures	2 ou moins	0,2	5,7	56,4	25,8	6,5	5,5
	3 ou plus	0,8	8,0	49,5	22,0	7,9	11,5
Employés	2 ou moins	0,4	5,5	25,3	27,4	19,5	21,9
	3 ou plus	0,3	5,7	17,8	32,1	12,6	31,5
Ouvriers	2 ou moins	0,9	6,2	15,2	26,4	14,1	37,2

	3 ou plus	0,5	6,6	7,4	21,2	12,6	51,7
Ensemble	2 ou moins	5,2	8,4	25,1	26,0	11,4	24,0
	3 ou plus	3,8	8,1	14,2	3,3	11,2	39,4

## Réviser le chapitre p. 182 : Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

### 1. Quelles sont les différentes formes de mobilité ?

Les enquêtes « formation et qualification professionnelle » et les « enquêtes emploi » de l'INSEE renseignent sur la **mobilité géographique et la mobilité professionnelle des individus**, mais aussi sur la **profession et le diplôme de leurs parents** et sur la profession des grands-parents. Cela permet de faire de nombreuses **analyses de la mobilité sociale**, tant intragénérationnelle qu'intergénérationnelle.

#### A. La mobilité sociale intergénérationnelle

La **mobilité sociale intergénérationnelle** mesure les **modifications de position sociale entre deux générations**. Pour la mesurer, on compare la position sociale d'un individu à celle de son parent de référence (le père pour les hommes, le père ou la mère pour les femmes).

La mobilité intergénérationnelle ne doit pas être confondue avec la **mobilité intragénérationnelle** qui comprend les différentes mobilités (professionnelles ou géographiques) qu'un individu peut connaître tout au long de sa vie.

#### B. La mobilité sociale intragénérationnelle

Un individu qui change de **lieu de résidence**, éventuellement de pays, connaît une **mobilité géographique**. Les déménagements de proximité sont majoritaires et représentent environ un tiers de l'ensemble des migrations résidentielles.

Néanmoins, après le confinement lié au Covid, les déplacements géographiques en 2021 se sont plus que d'habitude manifestés par des changements de région.

La **mobilité professionnelle** consiste à **changer de profession, d'entreprise ou de qualification** tout au long d'une carrière. Les jeunes, souvent en emplois temporaires, cherchent à accroître leur **stabilité de l'emploi**. Les seniors visent surtout de meilleures conditions de travail. Les ouvriers et employés expriment davantage le désir d'une meilleure rémunération, tandis que les cadres recherchent un emploi plus stimulant ou offrant de meilleures conditions de travail.

## 2. Quels sont les principes de construction et les limites des tables de mobilité ?

### A. Principes de construction des tables de mobilité

Les **tables de mobilité** sociale croisent, dans un **tableau à double entrée**, les **PCS des enquêtés et celles de leur père ou de leur mère**. Ces tables permettent donc d'observer la proportion d'individus qui appartiennent à la même PCS que leurs parents ou, au contraire, à une PCS différente.

La **table de mobilité brute** donne le nombre d'individus concernés par chaque situation. Elle renseigne sur l'évolution de la structure sociale et permet de construire deux autres tables, exprimées en pourcentage.

La **table de destinée**, qui répartit entre différentes PCS les individus ayant en commun la PCS de leur parent de référence. Par exemple, elle révélera quelle est la part de cadres parmi les individus qui ont en commun le fait d'avoir un père agriculteur.

La **table d'origine (ou de recrutement)** qui répartit entre différentes « origines » les individus qui ont en commun le fait d'appartenir à la même PCS. Par exemple, elle

renseignera sur la part de fils d'agriculteurs parmi les individus qui ont en commun le fait d'être cadre.

## **B. Intérêts et limites des tables de mobilité**

L'intérêt des tables de mobilité sociale est d'**observer si la PCS des parents influence la PCS de leurs enfants**. Comme tout instrument, ces tables présentent certaines limites.

En raison du fort taux d'inactivité des femmes lors des premières enquêtes, c'est la **profession du père** qui a été prise en compte comme **référence de l'origine sociale pour les femmes**. Les études récentes permettent désormais de comparer la mobilité des femmes par rapport à leur mère, mais cela ne règle pas complètement le problème car la mère n'est pas souvent le « parent de référence » le plus pertinent pour établir la position sociale de la famille.

Les **évolutions familiales** telles que les divorces ou les familles recomposées ne sont pas intégrées, si bien que la profession du beau-père ou de la belle-mère, qui peuvent affecter la position sociale réelle d'origine, ne sont pas prises en compte.

La **hiérarchisation de certains groupes socioprofessionnels** est difficile à établir. Le statut social ne dépend pas que de la profession, mais également du diplôme, du revenu, du patrimoine, du statut de l'emploi (public/privé), de la taille de l'entreprise (en particulier pour les indépendants). L'étude de la mobilité sociale est donc plus complexe que ce que laissent voir les tables de mobilité.

Les tables de mobilité supposent que les groupes socioprofessionnels sont comparables d'une génération à l'autre et que leurs positions relatives restent

identiques. Cependant les **métiers évoluent, de même que les conditions de vie, le prestige et le revenu** qui y sont associés.

Les tables de mobilité utilisent le niveau le plus agrégé de la classification en PCS, en répartissant la population enquêtée en **six groupes socioprofessionnels assez vastes et relativement hétérogènes**. Ainsi parfois, des mobilités (observables) entre catégories peuvent être moins significatives que des mobilités qui peuvent advenir à l'intérieur même de la catégorie et qui, à cause de cela, ne sont pas observables.

### **3. Au-delà de la mobilité observée, que sont la mobilité structurelle et la fluidité sociale ?**

La **mobilité observée** englobe l'ensemble des **flux de mobilité sociale**. Elle inclut les mobilités induites par les **changements de la structure socioprofessionnelle** entre deux générations et les changements qui s'opèrent indépendamment de la structure des emplois.

#### **A. La mobilité structurelle**

La **mobilité structurelle** se mesure en comparant les marges de la table de mobilité brute. Cette forme de mobilité est directement attribuable à l'**évolution de la structure des emplois** au cours du temps.

Les mutations de la structure des emplois entraînent une partie des actifs à occuper des positions sociales différentes de celles de leurs parents, générant ainsi une mobilité sociale.

Depuis la fin des Trente Glorieuses, de profonds changements ont marqué la société française : **salarisation, tertiarisation, hausse des qualifications**. Ces changements ont eu un impact significatif sur la structure des emplois occupés par les actifs et ont donc renforcé la mobilité sociale, dans son aspect structurel.

## **B. La fluidité sociale**

L'approche de la **fluidité sociale** vise à évaluer la **robustesse du lien entre l'origine et la position sociale**, indépendamment de la taille et de l'évolution des groupes. L'une des manières de la mesurer consiste à calculer un rapport de chances relatives : en comparant par exemple la probabilité qu'un fils de « cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) » devienne « CPIS » plutôt qu'ouvrier à la probabilité qu'un fils d'ouvrier devienne « CPIS » plutôt qu'ouvrier. Ce **rapport de chances relatives** entre les « cadres » et les « employés et ouvriers qualifiés », entre 1977 et 2015, a largement diminué (pour les hommes comme pour les femmes), ce qui indique un progrès de la fluidité sociale sur la période.

Dans l'ensemble, la **fluidité sociale a significativement augmenté entre tous les groupes sociaux** depuis cinquante ans, tant pour les femmes que pour les hommes. Cependant, la réduction des inégalités de chances relatives s'est surtout produite entre la fin des années 1970 et le début des années 1990. Depuis les années 1990, la fluidité cesse d'augmenter.

## **4, Quelles mobilités, pour les hommes et pour les femmes?**

### **A. Spécificités de la mobilité sociale des hommes**

Les changements dans la structure des emplois masculins se sont principalement produits à la sortie des Trente Glorieuses. Depuis la fin des années 1970, la mobilité

sociale des hommes est de moins en moins influencée par les variations de la structure des emplois entre leur génération et celle de leurs pères, et notamment par leurs effets positifs sur la **mobilité ascendante**.

Sur les cinquante dernières années, on note que la mobilité sociale des hommes a globalement peu évolué, avec toujours environ 35 % d'immobiles. La seule évolution assez sensible est la part régulièrement croissante de la **mobilité descendante**, passant de 8 % en 1977 à 15 % en 2015.

## **B. Spécificités de la mobilité sociale des femmes**

Pour les femmes, les changements depuis la fin des Trente Glorieuses ont été significatifs. En l'espace de quarante ans, leur taux d'activité a considérablement augmenté, marquant une transformation notable de leur position sur le marché du travail.

La mobilité sociale féminine n'a cessé de croître depuis la fin des années 1970, malgré un ralentissement à partir de 1993. La mobilité sociale des femmes a progressé de 12 points par rapport à leur mère et de 6 points par rapport à leur père. Comparées à leurs mères, les femmes connaissent le plus souvent une mobilité ascendante, tandis que par rapport à leurs pères, les trajectoires des femmes sont légèrement plus souvent descendantes qu'ascendantes.

Devenir cadre comme son parent de référence demeure moins fréquent pour les femmes que pour les hommes, signalant une moindre probabilité de maintien des femmes au sommet de l'échelle sociale.

Enfin, l'immobilité sociale reste plus forte pour les hommes que pour les femmes (30 % d'immobiles pour les femmes en 2015 contre 35 % pour les hommes).



## 5. Quels facteurs contribuent à expliquer la mobilité sociale ?

### A. Évolution de la structure socioprofessionnelle

La **mobilité structurelle** découle en partie de l'**évolution de la structure socioprofessionnelle**. Depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui, l'industrialisation suivie de la tertiarisation ainsi que le développement du salariat et des postes d'encadrement ont profondément modifié la composition des emplois, créant ainsi des opportunités de mobilité sociale. Toutefois, la transformation de la structure des emplois chez les hommes s'est principalement produite à la fin des Trente Glorieuses, alors qu'elle a été plus tardive chez les femmes.

### B. Massification scolaire et niveaux de formation

L'accessibilité de plus en plus grande aux **diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur** a conduit à une plus grande **fluidité sociale**. Toutefois, cet impact doit être nuancé en raison des disparités entre l'évolution de la structure des diplômes et celle de la structure des emplois : l'accès aux diplômes s'est massifié plus rapidement que ne se sont développés les emplois correspondants.

Malgré la démocratisation de l'obtention des diplômes, des inégalités face à l'école et à la formation persistent, liées aux disparités de ressources (notamment les « capitaux scolaires ») et aux configurations familiales variées.

### C. Ressources et configurations familiales

Les apports de la sociologie critique de l'École (notamment les analyses de Pierre Bourdieu) ont permis de démontrer que les inégalités de dotation en « **capital scolaire** » (et notamment sous forme de diplôme des parents) étaient à l'origine d'une **forte reproduction sociale**.

Des analyses plus récentes, comme celles de Bernard Lahire, sans contredire les apports de Bourdieu, permettent d'expliquer certaines « **réussites paradoxales** » : des enfants issus de familles a priori dépourvues de « capital scolaire » classique peuvent réussir en mobilisant d'autres ressources, susceptibles de se traduire par « des dispositions familiales extrêmement favorables à la scolarité des enfants ».

On note enfin qu'il semble y avoir une **corrélation entre les configurations familiales et la mobilité sociale**. Par exemple, la probabilité de mobilité sociale ascendante semble décroître (et la probabilité de mobilité descendante augmenter) lorsque la taille de la fratrie augmente.